



BCP  
PARTNERS

# Charte Ethique

## Préambule

Cette charte éthique a pour objectif de préciser les règles déontologiques qui s'appliquent au sein du cabinet BCP Partners d'une part, et dans ses relations avec ses clients et candidats et toutes les autres parties prenantes d'autre part. Chaque collaborateur y adhère et s'engage à la respecter.

Le cabinet BCP PARTNERS adhère à la Charte de déontologie du Syntec qui détermine non seulement ses obligations vis-à-vis des **clients**, mais aussi celles qu'il a à l'égard des **candidats**.

Le cabinet s'est développé autour de **valeurs fortes** que prônent les associées et les collaborateurs : la rigueur, la curiosité et l'ouverture d'esprit, l'indépendance du conseil, la discrétion, en les alliant à des vertus telles que l'intégrité, la loyauté, la bienveillance et la convivialité.

Le cabinet veille à l'**application des présents engagements** au sein de ses équipes, en recrutant des personnes qui adhèrent à ses valeurs et à son esprit et en leur faisant signer la charte, de sorte que chaque collaborateur s'engage à respecter ces principes tout au long des mandats confiés à BCP PARTNERS.

Au-delà des obligations de la Charte de déontologie du Syntec, le cabinet BCP PARTNERS s'engage à établir une relation de proximité avec le client et les candidats, et à les accompagner durant tout le processus de recrutement ou d'assessment.

Il s'engage à communiquer avec le même niveau de qualité, en termes de **confiance**, de **transparence**, de **confidentialité**, tant avec les candidats qu'avec les clients et toutes les autres parties prenantes du cabinet.

### • ENGAGEMENT VIS-A-VIS DE NOS CLIENTS

✦ **DEMARCHE D'EXCELLENCE**: Le cabinet s'attache à respecter une démarche d'excellence afin de satisfaire entièrement et durablement le client. Il veille à améliorer constamment ses services, de l'étape de la compréhension et de l'analyse des besoins jusqu'au suivi régulier de l'intégration du candidat recruté ou de l'évaluation des instances dirigeantes.

✦ **INDEPENDANCE**: Le cabinet agit dans la plus grande indépendance, ce qui lui permet de minimiser les conflits d'intérêts et de travailler dans les meilleures conditions d'objectivité.

✦ **TRANSPARENCE**: Le cabinet s'engage à tenir informés ses différents interlocuteurs et parties prenantes de l'avancement du recrutement ou de l'assessment.

Le cabinet se réserve le droit d'avoir plusieurs clients dans un même secteur d'activité tout en respectant une politique off-limit très stricte (ne jamais chasser de candidats chez nos clients est un principe d'airain de BCP PARTNERS). Ceci permet de renforcer l'expertise sectorielle de l'équipe et d'apporter des solutions plus pertinentes et pérennes aux clients.

### • ENGAGEMENT VIS-A-VIS DE NOS CANDIDATS

✦ **RESPECT ET CONSIDERATION**: Le cabinet s'engage à respecter la vie privée des candidats, à lutter contre les discriminations et à promouvoir l'égalité des chances dans le recrutement. Dans cette optique, il développe son périmètre de recherche de candidats dans un solide réseau international et hors des sentiers battus.

✦ **PROTECTION DES DONNEES**: Le cabinet a établi une Charte de Protection de Données Personnelles publiée sur le site en conformité avec le RGPD et les réglementations internationales en vigueur. Le cabinet collecte uniquement les données nécessaires pour l'exercice de sa mission, qu'elles soient d'ordre personnel (civilité, nom, prénom, adresse email, téléphone...) ou professionnel (diplômes, expérience, langues parlées, etc.). Pour en savoir plus, se référer à notre Charte RGPD.

✦ **ACCOMPAGNEMENT**: Le cabinet s'engage à n'évaluer les candidats et formuler des appréciations qu'en relation avec un poste à pourvoir.

✦ **TRANSPARENCE**: Le cabinet s'engage à informer le client dès le premier contact et en toute transparence de l'évolution de la mission.

✦ **FEEDBACK**: Le cabinet s'engage à débriefing les candidats qui le demandent sur leur candidature.

## Nos engagements

### ✦ ECOUTER

Une écoute particulièrement attentive et active du client et des candidats.

### ✦ ASSURER UNE ABSOLUE CONFIDENTIALITE

Un engagement au secret concernant les informations confidentielles fournies ou dont le cabinet prendrait connaissance dans le cadre de ses mandats.

### ✦ RESPECTER LES DONNEES INFORMATIQUES

Conformément aux dispositions du RGPD, les données informatiques sont traitées avec la plus grande confidentialité. Vous avez le droit d'accès, rectification et opposition à vos données. À cet effet, vous pouvez faire une demande par Internet ou par e-mail.

### ✦ ETRE DISPONIBLE ET REACTIF

Un service réactif, personnalisé et efficace pour accompagner et conseiller avec souplesse et agilité les clients et les candidats.

### ✦ ETRE UNE ENTREPRISE CITOYENNE

Le cabinet porte une attention particulière aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques devenus primordiaux dans notre société.

Il s'est ainsi engagé dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale, gage de progrès et de pérennité pour ses candidats, clients et collaborateurs. *Pour plus d'informations, voir notre Engagement RSE.*